

DEPARTEMENT République Française
AUDE COMMUNE DE FESTES ET SAINT ANDRE
ARRONDISSEMENT PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LIMOUX

Nombre de membres Séance du lundi 27 octobre 2025

en exercice: 11

lundi 27 octobre 2025 l'assemblée régulièrement convoqué le 20 octobre 2025, s'est réuni sous la présidence de Eulalie PINTO.

Présents : 6

Sont présents: Eulalie PINTO, Marie-Christine SARDA, Michael JUNG, Denise FRÖSCHL, Ludovic ROUSSILLE, Johann GAUDERLOT

Votants: 6

Représentés:

Excuses:

Absents: Dirk EBERHARD, Pierre CHEVENARD, Antoine BARATIER, Vincent LLORENS, Camille XAVIER

Secrétaire de séance: Marie-Christine SARDA

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2025

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2025 est adopté à l'unanimité sans observations ni modifications.

ACCOMPAGNEMENT SUR LE PROJET D'HABITAT LEGER DU LOTISSEMENT AU CAZAL - N° DE_2025_050

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-21,

Vu la délibération DE_2017_38 en date du 21 juin 2017 approuvant la création d'un lotissement communal "le Cazal",

Vu le permis d'aménager n° PA 011 142 20 H0001 positif en date du 16 février 2021, de sa prorogation accordée le 7 novembre 2023, de sa modification accordée le 16 mai 2024 et de sa prorogation accordée le 3 décembre 2024,

Considérant que le lot n°1 est destiné à l'habitat léger ;

Oui l'exposé de Madame la maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

RETIENT pour l'accompagnement de la commune dans le cadre du projet d'habitat léger le devis de l'association "Hameaux légers" sise n°3 le Champ aux Moines, 22630 Saint André des Eaux, pour un montant de 1800 € ht ainsi que l'option déplacement à 220 € ht.

Mandate madame la maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX RENOVATION TOITURE EGLISE SAINT ANDRE - N° DE_2025_051

Madame la maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux de rénovation de la toiture de l'église de Saint André qui présente de nombreuses fuites.

Le montant de ce projet est estimé à 73 824.71 € ht, et les subventions suivantes ont été obtenues en 2025 :

- Par décision n° CP/2025-05/01.01 dossier n°214015548 une aide régionale de 7000.00 € a été accordée.
- Par arrêté SPL-2025-013 du 5 mai 2025 dossier n°202500276 une dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) de 24 362.15 € représentant de la dépense subventionnable ht de 73 824.71 €.

Afin de mettre ces travaux en œuvre dont le montant est estimé à 73 824.71 € ht, la commune souhaite déposer une nouvelle demande d'aide financière auprès du Département sur l'année 2026.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX %	MONTANT €
Union européenne		
Etat DETR DEJA OBTENU	33	24 362.15
Etat - autre		
Région DEJA OBTENU	9.482	7000.00
Département SOLICITEE	35	25 838.65
Syaden		
Autre		
Sous-Total financement public (80 % maximum)	77.482	59 059,77
Fonds propres	22.518	16 623.91
Emprunts		
Sous-total collectivité	22.518	16 623.91
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100	73 824,71

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions et la tva en vigueur ;
- AUTORISE la maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment les demandes de subventions.

DEMANDE DE SUBVENTION TOITURE DU LOGEMENT COMMUNAL DE SAINT ANDRE - N° DE_2025_053

Madame la maire présente au conseil municipal le projet de rénovation de toiture du logement communal situé au-dessus de l'école au hameau de Saint André.

Afin de mettre ces travaux en œuvre dont le montant est estimé à 18 342.50 € ht, la commune souhaite

déposer une demande d'aide financière auprès de la Communauté des Communes du Limouxin au titre du fonds de concours.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX %	MONTANT €
Union européenne		
Etat DETR		
Etat - autre		
Région		
Département		
Syaden		
CDC du Limouxin	15	2 751.38
Sous-Total financement public (80 % maximum)	15	2 751.38
Fonds propres	85	15 591.12
Emprunts		
Sous-total collectivité	85	15 591.12
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100	18 342.50

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOpte l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions et la tva en vigueur ;
- AUTORISE la maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention à la Communauté des Communes du Limouxin.

QUESTIONS DIVERSES

- une réunion publique aura lieu le 6 décembre prochain de 10 h 30 à 13 h pour présenter les nouveaux changements liés à l'élection municipale
- pour information suite aux dégâts des sangliers au Cazal une battue a été organisée il y a 15 jours et 2 sangliers ont été tués
- il y a un problème de réglage de l'éclairage public à St André (la lumière s'allume à 22 h)
- chemins ruraux : il y a des décisions à prendre pour les travaux connexes si l'on souhaite les réaliser.

prochain conseil municipal prévu le 1^{er} décembre à 18 h 45

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Le Maire,
Eulalie PINTO



Le secrétaire de séance,
Marie-Christine SARDA